

Annexe 2 : Liste de contrôle pour l'inspection- Programme canadien de conformité pour l'exportation d'agglomérats de criblures de grains aux États-Unis

Nom de l'établissement :

Emplacement :

Date :

Nom de l'inspecteur de l'ACIA :

Exigence du programme de conformité	Oui	Non	Remarques
La direction de l'établissement a-t-elle rempli une entente de conformité selon la D-11-04?			
L'établissement peut-il fournir des registres confirmant l'origine des criblures de grains employées pour produire les ACG ?			
L'établissement tient-il des registres des types de culture permis dans la production d'ACG aux fins d'exportation aux É.-U. ?			
L'établissement a-t-il mis en place un système pour broyer les criblures et autres matières employées dans la production de ces ACG?			
La taille maximale des mailles du tamis employé pour broyer les criblures est-elle de 2,38 mm (6/64 de pouce) ou moins ?			
Décrire le système de chauffage de l'établissement (chaleur sèche, vapeur ou autre)			
Pendant la fabrication des agglomérats de ACG, quelle est la température atteinte par la source de chaleur employée dans le processus d'agglomération (p. ex., température de la vapeur) ?	_____ Celsius _____ Fahrenheit		
Les contenants et moyens de transport (p. ex., camions et wagons) qui servent à entreposer les ACG ont-ils été vidés et nettoyés pour en éliminer tout autre produit ?			
L'établissement peut-il présenter une copie ou un exemplaire du certificat d'exportation qui doit accompagner chaque envoi ?			

Pour la re-approbation annuelle des équipements seulement :

L'établissement a-t-il présenté une copie de sa demande signée d'entente de conformité et de la lettre de l'ACIA approuvant sa participation au Programme de conformité canadien pour l'exportation d'agglomérats de criblures de céréales aux É.-U. ?			
Les registres de l'origine et des types de cultures utilisés dans la production d'agglomérats de criblures de céréales aux fins d'exportation aux É.-U. sont-ils conservés pendant deux ans ?			

Échantillons :

Numéro de l'échantillon :	Date	No du rapport de laboratoire	Résultats

Remarques :

Remarques :

Signature :

Inspecteur de l'ACIA

Date :

Nom en caractères d'imprimerie :

Bureau de l'ACIA :

Inspection (un seul choix)	RÉUSSITE	ÉCHEC
----------------------------	----------	-------

